

tivateur de l'argent dont il a besoin pour ses dépenses journalières et cela tendra peut-être à faire tomber la qualité du beurre. Le cultivateur ne fera pas de reproche aux gens de la beurrerie, car ceux-ci ne peuvent faire autrement; seulement il en fera au Gouvernement. Je ne crois pas que le Gouvernement retire de cet impôt les recettes qu'il en attend parce que les propriétaires de beurreries devront changer leurs méthodes, et il s'ensuivra pour l'administration une diminution de revenu et plus de déconsidérations. Je prierais donc le ministre de voir s'il ne pourrait pas élever à dix dollars, au lieu de cinq, l'exemption de l'impôt du timbre.

M. FORKE: Je n'ai que quelques mots à dire à ce sujet. Qui paie les impôts?

Quelques DEPUTES: Que dites-vous de l'impôt du timbre?

M. FORKE: J'ai écouté avec beaucoup d'attention les observations d'un des députés de Toronto. J'ai la conviction que ces messieurs veulent être justes. Je crois franchement qu'en s'attaquant à certains députés de cette partie de la Chambre (*la gauche progressiste*) et en disant que les cultivateurs éludent les impôts, ils n'ont pas voulu manquer de justice, mais je tiens à signaler à la députation la situation telle que nous la trouvons aujourd'hui. Je ne puis parler que des provinces de l'Ouest, connaissant peu l'Ontario et Québec. A peu près toute ma vie j'ai été cultivateur et j'ai été habitué à n'avoir soin que de petites sommes d'argent. Quoique j'aie eu un peu d'argent, je ne sais ce que c'est que d'avoir des milliers et des milliers de dollars. En même temps, j'ai dû payer mon impôt sur le revenu. Il ne me plaît pas d'avoir à parler de moi, monsieur le président, mais on a l'impression d'être mieux compris quand en parlant, on s'inspire de sa propre expérience. J'en assure les honorables députés de cette Chambre, je serai toujours heureux de payer l'impôt sur le revenu, mais je le demande à mes amis à ma droite comment le cultivateur pourra-t-il acquitter cet impôt s'il n'a pas de revenu assez élevé pour le faire? Je l'ai vu dans les journaux, et on l'a dit dans les réunions publiques, que les cultivateurs ne paient pas leur part des impôts; je ne doute pas que ceux qui font de telles déclarations ne croient parler avec exactitude, mais la vérité est que depuis nombre d'années, les cultivateurs ne sont pas en état de payer l'impôt sur le revenu; plus que cela ils s'acheminent vers la ruine. Voilà dans quelle situation nous nous trouvons.

Je sais à quoi m'en tenir pour ce qui est des provinces de l'Ouest et du cultivateur de l'Ouest; et quand je songe à ces foyers et aux

femmes qui s'en vont traire les vaches et qui luttent pour avoir juste ce qu'il faut pour vivre et que je vois ensuite dans les villes circuler des automobiles de trois, quatre ou cinq mille dollars, attestant du bien-être qui y règne et que je vois se lever, ici, en Chambre des députés attaquer les cultivateurs parce qu'ils ne paient pas l'impôt, je suis indigné. Je ne veux pas faire de politique; telle n'est pas mon intention. Les cultivateurs ont autant d'honnêteté, ont autant de dignité et de droiture qu'aucun autre groupe social, et ils paieront leur part d'impôt quand ils seront capables de le faire.

L'hon. M. ROBB: Je crains fort que la discussion ne s'écarte du crédit à l'étude. Je suis heureux que mon honorable ami de Strathcona (M. Warner) n'insiste pas pour proposer son amendement au sujet de l'exemption jusqu'à dix dollars. S'il ne s'agissait ici que des beurreries et des établissements du même genre, ce serait chose facile à arranger; mais il s'agit de beaucoup plus que cela. L'amendement que je vais proposer après l'adoption de ces résolutions portera sur tous les effets jusqu'à la limite de cinq dollars.

J'insiste de nouveau sur le fait qu'en décrétant cet impôt, le Gouvernement ne songeait pas du tout à l'industrie laitière, car s'il est une industrie agricole que les gouvernements doivent encourager plus qu'une autre, c'est l'industrie laitière. C'est un travail d'esclave. Je suis de l'avis de mon honorable ami de Brandon. J'en sais moi-même quelque chose, car j'ai déjà trait dix-neuf vaches avant le déjeuner. Mais l'industrie laitière enrichit la terre. La terre où elle se pratique est toujours supérieure à la terre à céréales, et le Gouvernement a intérêt à encourager l'industrie laitière par tout le pays. Notre seul désir, c'est de rendre cet impôt équitable par tout le Canada.

Je suis heureux que mon honorable ami n'insiste pas sur son amendement. En ce faisant, il mettrait en péril, pour l'intérêt d'une industrie de 12 millions, le revenu que le Gouvernement retire d'une industrie de 82 millions, car c'est la proportion entre la valeur de l'industrie laitière dans les trois provinces de l'Ouest, et celle des autres provinces dans l'Est.

J'ai l'honneur d'être le représentant d'une circonscription qui, sous le rapport de l'industrie laitière, ne le cède nullement aux autres parties du pays. Je fournirai à mon honorable ami une liste des plus grands comtés de l'Est canadien pour l'industrie laitière, et il n'y a pas un seul comté dans l'Ouest canadien où il y ait autant de vaches. Depuis la mise en vigueur de la loi, l'industrie laitière de l'Est canadien apporte sa contribution aux